



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

construction aéronautique

Question au Gouvernement n° 2889

Texte de la question

## AIRBUS

M. le président. La parole est à M. Jean Diébold, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean Diébold. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, alors que l'A380 confirme en vol ses remarquables performances, la situation d'Airbus est préoccupante.

L'état de dégradation industrielle de l'A380, découvert brutalement, témoigne à la fois d'erreurs dans la chaîne de production et de carences dans la chaîne du management.

Dans l'urgence, un nouveau PDG, M. Streiff, a été désigné pour remettre le programme en ordre de marche.

Considérant qu'il n'aurait pas les moyens de mener à bien son plan de sauvegarde, il a décidé de jeter l'éponge.

L'arrivée de M. Gallois, qui bénéficie d'un important crédit de confiance dans l'ensemble du monde

aéronautique, apparaît cependant très rassurante. Mais, pour réussir sa mission, il devra être soutenu, car le challenge est de taille : 6 milliards d'euros à rattraper, soit plus de la moitié du coût de développement estimé du futur A350, essentiel pour l'avenir de notre industrie, qui pourrait ainsi être retardé, sinon même remis en cause.

L'État français actionnaire d'EADS, doit, à l'instar de l'État allemand, apporter à Airbus un soutien politique sans faille. Il est primordial aussi qu'il lui apporte les aides financières nécessaires par des moyens autorisés tels que des avances remboursables et un soutien à la recherche et au développement.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous préciser la position et les intentions du Gouvernement sur le dossier particulièrement délicat d'Airbus, qui concerne, comme cela a déjà été dit, Toulouse et tous les sites de production d'Airbus France, ainsi que toutes les entreprises sous-traitantes ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Thierry Breton, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*. Monsieur le député, pour ce qui concerne les sites de Haute-Garonne, et en particulier de la région de Toulouse, le président Gallois - qui, je l'ai déjà dit, rencontre aujourd'hui même à Toulouse les élus et les organisations syndicales et les rencontrera encore demain pour leur expliquer précisément la teneur de ce plan - m'a confirmé qu'aucune décision ne serait arrêtée avant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, et que les décisions prises le seraient au terme d'une étroite concertation.

Nous veillerons à garantir la compétitivité des sites, mais aussi à adopter un rythme acceptable et accepté par tous et à maintenir un équilibre. Airbus est en effet une formidable entreprise européenne, qui est notre bien commun, au-delà de tout clivage entre droite et gauche. C'est une entreprise dont, Français et Européens, nous sommes tous fiers.

Il faut donc nous rassembler autour de la cause de cette entreprise, comme l'ont fait son management et son conseil d'administration en proposant de mettre en place la direction unique que nous attendions depuis longtemps pour permettre à Airbus et EADS de rester la première entreprise mondiale dans le domaine de l'aéronautique.

Je le répète : aucune décision brutale ne sera prise et tout sera fait en concertation. Contrairement à ce que vous avez écrit, monsieur Ayrault, l'État ne s'abrite pas derrière le pacte d'actionnaires, mais il doit le respecter. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

L'État n'est pas actionnaire d'EADS, et encore moins d'Airbus : il est actionnaire de la SOGEAD, laquelle est actionnaire d'EADS, elle-même actionnaire d'Airbus. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* C'est ce

qu'ont voulu M. Strauss-Kahn, qui a lancé ce processus, et M. Fabius, qui l'a ratifié. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Je ne les critique pas, mesdames, messieurs les députés : c'est une réalité. Nous gérons cet héritage dans l'intérêt de l'entreprise, dans l'intérêt de la France et dans l'intérêt de l'Europe.  
(*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean Diébold](#)

**Circonscription** : Haute-Garonne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2889

**Rubrique** : Industrie

**Ministère interrogé** : économie

**Ministère attributaire** : économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 11 octobre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 octobre 2006